

GLÂNE Concours d'art populaire

Assis au bureau de Merlin...

Le jury du 11e Concours d'art populaire a récompensé six lauréats. Un bureau en bois massif, composé de volumes taillés dans la matière, a battu tous les records d'originalité. Mais le règlement devra être revu, afin d'éviter que les mêmes artistes raflent les prix de deux éditions de suite! Un hasard qui s'est produit cette année.



Hubert Dutoit dans ses drôles de meubles...

La 11e édition bisannuelle du Concours d'art populaire a connu son épilogue samedi, au Comptoir de Romont, avec la remise des prix par le jury. Un jury qui, cette année, s'est montré très sélectif, puisque, sur 59 œuvres en concurrence (30% de plus qu'en 2002), il en a éliminé 22, en motivant sa décision dans chaque cas de refus. Si ces œuvres n'ont pas été retenues, c'est parce qu'elles ne correspondaient pas aux critères du concours (originalité, maîtrise technique et sens esthétique). En outre, a précisé le jury, des œuvres s'apparentaient parfois davantage à de «sympathiques bricolages» qu'à de l'art ou de l'artisanat populaires.

Les lauréats

Sur les 37 œuvres restantes, représentatives de la plupart des modes d'expression (bois, sculpture, vitrail, textile, peinture, paille...), le jury en a primé six. Le premier prix est revenu à Hubert Dutoit, de Vuarmarens, pour son bureau humoristiquement baptisé «Hêtre ou ne pas Hêtre». Une fantaisie en bois dans du massif, qui respecte les courbes naturelles de la matière, mais est rendu original par des livres (en bois!), servant d'éléments de soutien ou d'accompagnement (sièges), à la fois décoratifs et fonctionnels. Un montant de 3000 francs, sur un total de prix de 9000 francs, a récompensé cette impressionnante création inspirée de l'univers de Merlin l'Enchanteur. Et qui ferait sensation au... Salon du livre ou dans une bibliothèque communale! Pour le second prix, le jury a craqué pour une jarre en céramique, réalisée par Pauline Tornare, de Maules. Un objet utilitaire de toute beauté, élégant et raffiné, qui n'est pas sans rappeler la tradition africaine par ses motifs. Mais l'art populaire n'a pas de frontières. Le troisième prix revient à Jacky Jan, de Villaz-St-Pierre, pour son mobilier «Antilopes» – une table ronde et des chaises – alliant verre, métal et cuir. Avec des chaises dont les accoudoirs sont en forme de chimères médiévales.

Le jury a encore décerné trois quatrièmes prix ex aequo, à Brigitte Kilchmann, de Saint-Silvestre, pour un tableau illustratif de l'art de la paille tel qu'on le pratique encore en Singine, et à Joëlle Philopona, d'Ependes, pour son coffret au lézard (en grès chamotté oxydé), et enfin à Carmen Artho, de Fribourg pour une poya d'une joyeuse candeur.

Le jury, qui a délibéré dans l'anonymat des concurrents, a eu la surprise, lorsque les noms des lauréats ont été dévoilés samedi, de constater que deux des trois premiers, soit Hubert Dutoit et Jacky Jan, avaient déjà emporté des «palmes» en 2002! Aussi a-t-il suggéré aux organisateurs de réfléchir à l'introduction d'une nouvelle clause dans le règlement du concours, qui empêcherait, par exemple, des lauréats primés de se présenter deux fois consécutives. Sans leur interdire de présenter leurs œuvres, ces dernières seraient en quelque sorte «hors concours».

Ce serait une manière de préserver l'ouverture du concours, son côté innovateur. Ce signe, le jury l'a du reste donné clairement cette année, en opérant une sélection, afin que ce concours garde toute sa crédibilité. Le public est invité, lui aussi, à voter pour l'œuvre de son choix dans le cadre du comptoir. Quant à Marc Roulin, graphiste, illustrateur et dessinateur de presse, il a attribué, dimanche, un prix spécial à Marilynne Bapst, de La Roche, pour son miroir à trois têtes en bois, intitulé «Impermanence». Une œuvre dont il a aimé «l'unité, la simplicité évidente et la réalisation très travaillée». 18.05.2004